

Idéologies et thèmes sociaux dans trois romans canadiens du XIX^e siècle

Jean-Charles Falardeau

Volume 2, Number 2, June 1966

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/036211ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/036211ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (print)

1492-1405 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Falardeau, J.-C. (1966). Idéologies et thèmes sociaux dans trois romans canadiens du XIX^e siècle. *Études françaises*, 2(2), 133–161.
<https://doi.org/10.7202/036211ar>

à Varsovie, à Bucarest, écrivent toute une partie de leur œuvre en français. Quoi de commun ? Le sentiment, tout d'abord, de faire rayonner de par le monde un inestimable patrimoine intellectuel : celui de la culture française ; la conscience, aussi, d'un conflit toujours latent, à l'intérieur même de l'activité créatrice, entre la norme linguistique et culturelle, qui est française, et la réalité, bien autochtone, qu'ils ont à exprimer.

*

C'est pour encourager la création d'œuvres littéraires écrites en français, mais représentant des domaines culturels autres que celui de la France, que M. J.-Alex. Thérien, président de la Société Thérien Frères (1960) Limitée, imprimeurs à Montréal, a voulu fonder un

PRIX DE LA REVUE « ÉTUDES FRANÇAISES ».

Le prix sera décerné annuellement, à cinq reprises, à partir de 1967. Les manuscrits doivent parvenir au jury avant le 1^{er} mars de l'année où ils doivent lui être soumis. Le jury rendra sa décision au cours du mois de décembre.

Le montant du prix sera de 2 000 dollars canadiens.

L'acceptation des manuscrits, pour 1967, est soumise aux conditions suivantes : 1) que l'œuvre soit un roman ou un récit, et qu'elle soit entièrement originale et inédite ; 2) que l'auteur ait vécu au moins la moitié de sa vie hors du territoire de la France, et au moins sept années consécutives dans un même pays, mais autre que la France ; cette condition n'exclut cependant pas les concurrents qui auraient passé le même nombre d'années dans les départements et territoires français d'outre-mer.

LE DIRECTEUR

On peut se procurer les formules d'inscription et les règlements du Prix, en écrivant à l'adresse suivante :

Prix de la revue « Études françaises », Faculté des lettres,
Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal 3, Canada.

IDÉOLOGIES ET THÈMES SOCIAUX

DANS TROIS ROMANS CANADIENS DU XIX^e SIÈCLE¹

On peut voir la littérature comme une très vaste et très profonde rêverie. Tous le reconnaîtront volontiers s'il s'agit des poètes. Plusieurs seront moins spontanément d'accord dans le cas des romanciers. À bien y regarder cependant, ceux-ci inventent des personnages animés de visions et de passions, engagés dans des aventures qui, directement ou indirectement, appartiennent à un univers humain particulier. Les œuvres littéraires sont les expressions diverses d'une société. Mais les créateurs romanesques perçoivent leur société d'une façon sélective. Les traits qu'ils en détachent correspondent à des préférences latentes. Consciemment ou inconsciemment, ils sont des redresseurs de torts. Soit qu'ils acceptent ou qu'ils rejettent leur société, soit qu'ils la condamnent ou qu'ils ambitionnent de la transformer, ils expriment à son sujet un vœu global. Les œuvres littéraires sont avant tout des actes ludiques et oniriques. Il appartient au psychologue et au sociologue de les lire dans cette perspective et de mettre au jour les richesses qu'elles recèlent.

Témoins d'une littérature qui est en train de naître et d'une société qui est en train de se constituer, les romans canadiens du XIX^e siècle se prêtent particulièrement bien à ce genre d'exégèse. Nous avons retenu, dans cette littérature romanesque, trois œuvres qui nous semblent typiques et qui se situent à des moments différents de l'histoire : Charles Guérin, de P.-J.-O. Chauveau, Jean Rivard, d'Antoine Gérin-Lajoie, et Robert Lozé, d'Errol Bouchette².

1. Cette étude fait partie d'un recueil d'essais sur la littérature canadienne qui paraîtra sous peu aux éditions H.M.H. de Montréal.

2. P.-J.-O. Chauveau, *Charles Guérin. Roman des mœurs canadiennes*, Montréal, G.-H. Cherrier, 1853 ; A. Gérin-Lajoie, *Jean*

Nous avons soumis chaque œuvre à un interrogatoire sociologique, en tâchant de déterminer comment l'auteur y a décrit, transposé ou rêvé la société de son époque. Nous nous sommes arrêté à certains traits psychologiques et professionnels des héros de ces histoires, aux attitudes qu'ils manifestent, aux classes sociales de leur milieu. Nous avons surtout cherché à dégager l'idéologie propre à l'auteur de chaque œuvre. Si, par idéologie, nous entendons toute définition de la situation d'un ensemble social proposée à la fois comme diagnostic et comme projet d'action, il n'y a aucun doute que chacune des œuvres dont nous traitons repose sur une structure idéologique. En découvrant celle-ci, nous pouvons déterminer l'ampleur de la rêverie de leurs auteurs et nous parvenons peut-être aussi à jeter un jour nouveau sur l'histoire des idées dans le Canada français du XIX^e siècle.

CHARLES GUÉRIN

À travers l'histoire des frères Guérin et de leur mère, victimes des menées commerciales d'un capitaliste anglophone, M. Wagnaer, le romancier a réussi à fixer certains traits majeurs de la société canadienne-française de l'époque. L'état de cette société est tel, qu'au moment où ils le découvrent, les jeunes hésitent à l'affronter. Pierre Guérin, défaitiste, opte pour la fuite. La toute première page du livre, qui est devenue classique, décrit le petit nombre des carrières qui s'offrent aux jeunes Canadiens français instruits : « Chacun sait que dans notre pays, il faut se décider entre quatre mots ... il faut être médecin, prêtre, notaire ou avocat. En dehors de ces quatre professions, pour le jeune Canadien instruit, il semble qu'il n'y a pas de salut » (p. 2). Pour réaliser le seul état de vie qui l'attire — « une vie qui ne fasse pas vivre qu'un seul homme, une vie qui fasse vivre beaucoup de monde, par l'industrie ... » (p. 38) — Pierre aurait eu besoin seulement d'encouragement, d'un

Rivard. *Scènes de la vie réelle*: t. I, Jean Rivard. *Le Défricheur*; t. II, Jean Rivard. *L'Economiste*, 2^e éd., Montréal, J.-B. Rolland et Fils, 1877; Errol Bouchette, *Robert Losé*, Montréal, A. P. Pigeon, 1903. Les chiffres entre parenthèses renvoient aux pages de ces éditions.

peu d'argent, d'un bref apprentissage dans le commerce. Mais il n'y a rien à faire : « le gouvernement nous ferme la porte de ses bureaux, le commerce anglais nous exclut de ses comptoirs, et nous nous fermons la seule porte qui nous reste ouverte, une honnête et intelligente industrie » (p. 40). Les choses, espère-t-il, iront « peut-être mieux dans ce pays d'ici quelques années » ; mais « il n'a pas le temps d'attendre » (p. 41).

La condition des Canadiens français instruits qui consentent à attendre est décrite au cours d'une discussion, un soir, entre Charles et ses deux camarades :

Eh bon Dieu, demande Henri Voisin, est-ce que nous avons un pays, nous autres ? ... je voudrais bien savoir si le Canada est un pays pour quelqu'un ? Deux longues lisières, à peine habitées, à peine cultivées, de chaque côté d'un fleuve, avec une ville à chaque bout : de petites villes, du milieu desquelles on voit la forêt qui se termine au pôle ! (p. 54)

À son avis, ils sont devant un dilemme : ou se laisser « angliciser » ou s'américaniser.

Voyons, ajoute-t-il, nous sommes serrés entre l'émigration d'Angleterre et la population des États-Unis. Il n'y a pas à regimber. Si vous ne voulez pas être anglais, soyez yankees ; si vous ne voulez pas être yankees, soyez anglais. Choisissez ! Vous n'êtes pas un demi-million ; pensez-vous être quelque chose ! (p. 56)

Ce qui importe, avant tout, « c'est le bien-être matériel de la génération présente » (p. 55). Or celui-ci exige l'« anglicisation ». « Croyez-vous, dit-il encore, que nous y gagnions beaucoup à nous isoler, et que si nous étions... complètement anglicisés, nous serions maltraités comme nous le sommes ? » (p. 55). Charles Guérin et Jean Guilbault cependant se préoccupent de l'avenir de leurs descendants et de la masse des Canadiens français qui doivent survivre. L'essentiel, aux yeux de Guérin, est que ses futurs enfants ne soient pas obligés de « parler une autre langue, suivre une autre religion » (p. 54) que la sienne. Il faut tout mettre en œuvre pour assurer une continuité. « Tâchons d'être une nation d'abord ... » (p. 54). Or, déclencher le

processus d'« anglification » proposé par Voisin entraînerait une conséquence fatale: « pour quelle raison, voudriez-vous que nos instruits une fois anglicisés, ne s'alliasent point avec les nouveaux venus, pour exploiter le pauvre peuple ? ... » (p. 55). « C'est précisément, ajoute Guilbault, ce qui est arrivé à notre noblesse d'autrefois. Aussi est-elle tombée ... le peuple l'a énergiquement flétrie du nom de *noblaille*, tout comme il aurait dit *valetaille*. » (p. 55). Il faut empêcher une telle tragédie de se répéter. Le peuple doit pouvoir compter sur sa nouvelle noblesse, « la noblesse professionnelle, née du peuple, et qui a succédé à la noblesse titrée » (p. 55-56).

Les professions

Ce sera l'ambition d'un Charles Guérin d'assurer une continuité historique, de « faire une nation », en participant à l'élaboration de cette nouvelle noblesse qui doit en être l'inspiration et le modèle. Il voudra être avocat. Mais, à cette époque, la carrière est difficile. Il n'y a pas d'université, pas d'enseignement formel du droit. L'aspirant à la pratique légale doit « passer un brevet » chez un patron sous la lointaine direction duquel il s'initie par l'étude solitaire et par l'expérience d'une cléricature d'au moins quatre ans. L'observation de leur milieu professionnel remplit les jeunes clercs de pessimisme. Très tôt, Charles Guérin constate que la profession est encombrée. Il faudra, lui répète-t-on, dix ans, quinze ans, avant de « se faire une clientèle » (p. 62) et encore celle-ci n'est-elle pas assurée ni définitive. « Tout l'espace est occupé » (p. 85) pour les avocats comme pour les autres professionnels.

Il en résulte des conséquences déplorables: ou les jeunes gens s'enfuient, ou ils tâtonnent longtemps pour n'arriver à rien, ou ils se consomment dans l'obscurité et la misère, ou ils se jettent dans le charlatanisme et l'intrigue (p. 85-86). « L'émigration forcée, l'oisiveté forcée, la dé-moralisation forcée, voilà tout ce que l'on offre à notre brillante jeunesse, dont on s'efforce de cultiver et d'orner l'intelligence pour un pareil avenir. » (p. 86). Le droit pourrait être une science; il n'est qu'un pénible métier.

Très peu d'avocats parviennent, comme le consciencieux patron de Charles, M. Dumont, à une modeste célébrité grâce à un travail obscur et patient. Réussir, dans cet univers, ce sera s'associer à ceux qui sont déjà favorisés par le sort. Henri Voisin résume ainsi la technique que doit utiliser quiconque « veut arriver » : il doit viser à un mariage qui lui apportera à la fois une dot et une clientèle.

Un avocat doit se marier plus en vue de son beau-père qu'en vue de sa femme. Or, il n'y a que trois espèces de beaux-pères possibles; le beau-père avocat, le beau-père seigneur et le beau-père gros marchand de campagne... Mais le beau-père marchand est le meilleur beau-père... Il est toujours à présumer [qu'il] deviendra seigneur: alors ça nous fait deux beaux-pères dans un. C'est une économie toute claire. (p. 80-81)

Charles Guérin vient tout près, sans préméditation, de réaliser la troisième de ces possibilités par le mariage dont il rêve un temps avec Clorinde Wagner. Mais il apprend à ses dépens que, pour un Canadien français, vouloir s'approcher trop près d'un Anglais, c'est répéter la fable du pot de terre et du pot de fer (p. 13). L'auteur fait de Wagner le symbole de tout ce que les activités économiques, telles que pratiquées par les Anglais, ont d'inhumain. Wagner le négociant, l'usurier, le combinard, a juré que c'est lui qui exploiterait la rivière du domaine des Guérin. Il a déjà incité le seigneur du lieu à exercer lui-même ce privilège en sa faveur. Devant le refus du seigneur et devant le refus de Madame Guérin de lui vendre ses terres, il a décidé d'en devenir, coûte que coûte, propriétaire. Il y parvient puisque, pour lui, tous les moyens sont bons.

Ce sont mes principes, explique-t-il à son factotum, François Guillot... J'essaie d'abord à exploiter les gens à leur profit... Quand les gens sont assez bêtes pour ne pas me laisser faire, alors tant pis pour eux, je les exploite comme je puis. Car il faut toujours exploiter. Il faut tout tourner à son profit, sans se gêner pour personne... C'est là la règle fondamentale du commerce. (p. 21)

Les classes sociales

Wagner l'Anglais triomphe économiquement. Il triomphe aussi socialement. Charles Guérin, à l'époque de

sa cléricature, lorsqu'il logeait chez un ménage d'ouvriers, a noté combien ceux-ci étaient sensibles à la distance qui les sépare de ceux qui, comme lui, ont « leur pain gagné » (p. 71). Bien que tout le destine à « la classe instruite », sa position sociale est ambiguë. Son père, marchand campagnard, était « en droit de tenir ses voisins à une respectueuse distance » (p. 107). Sa mère qui avait « quelques prétentions à la noblesse » est devenue, après la mort de son mari et la décadence de sa fortune, encore davantage consciente de sa « dignité » (p. 107). Charles « aurait cru déroger en portant des attentions à la fille d'un habitant » (p. 107). Clorinde dont il s'éprend est, pour lui, socialement accessible. Mais Wagner aura vite établi de nouvelles distances. Wagner sait à l'attention de qui se signaler — le curé, le seigneur du lieu — pour obtenir la considération publique et il connaît les techniques de l'ascension sociale. Le moment venu, durant la belle saison, il donne un bal qui rassemble chez lui « toute la société de l'endroit » ainsi que des estivants qui sont « de la meilleure société de Québec et de Montréal », y compris des membres de la caste dominante entre toutes, des officiers de la garnison de Québec (p. 168). Wagner, qui est déjà parvenu à « primer par sa richesse sur une étendue de vingt à trente lieues » et à « dominer tous les gentilshommes et les bourgeois disséminés dans cet espace » (p. 168), a décidé de « poser par une fête splendide la base [d'une] existence nouvelle ... d'inaugurer et de substituer une domination d'un autre genre au règne de terreur qu'il avait fait peser jusque-là sur ses voisins » (p. 168-169); « d'usurier et de créancier impitoyable, le marchand enrichi [vise] à se transformer en grand seigneur magnifique et hospitalier » (p. 169). Une réussite de cette nature est interdite à un Charles Guérin. L'ambition que celui-ci avait conçue d'accéder à une « noblesse professionnelle » qui allait devenir la nouvelle élite de la société canadienne est brisée par un Wagner. Le pot de fer réduit en miettes le pot de terre. L'existence de Charles Guérin, en définitive, se solde par un échec.

Idéologie

L'idéologie proposée dans *Charles Guérin* pourrait, semble-t-il, se résumer de la façon suivante. La société canadienne-française vit sous le despotisme du conquérant anglais. La noblesse qui en constituait autrefois l'élite est ruinée ou réduite à un rôle subalterne. Les habitants des campagnes qui constituent l'élément de continuité de la société vivent une existence routinière et asservissante. Ils offrent cependant à quelques-uns de leurs fils ce qu'ils peuvent de mieux: l'instruction. Ces jeunes instruits pourraient être les agents d'un élan nouveau. Grâce à eux, « l'énergie de toute une population bien employée et constamment employée finirait par user à la longue la chaîne du despotisme anglais » (p. 41). La voie de cette libération est d'ordre économique: il faudrait (c'est le rêve de Pierre Guérin) créer quelques industries. Mais de telles entreprises sont impossibles: les Canadiens français influents sont indifférents; le capital est massivement aux mains des Anglais. Dans cette conjoncture, une conclusion s'impose aux idéalistes impatientes: quitter le pays. Au grand nombre de ceux qui, malgré tout, demeurent, un objectif impérieux s'impose: coincés entre le despotisme anglais et le péril d'américanisation, ils doivent œuvrer à « faire une nation » dont ils formeront l'élite professionnelle. Mais les quelques professions auxquelles les a préparés leur instruction ne les engagent que dans des activités auxiliaires. Ils subissent l'écrasante domination économique et bureaucratique des Anglais. Ceux-ci seuls, tel un Wagner, possèdent l'argent et savent comment l'utiliser comme facteur de richesse et de puissance. Reste une alternative: ou bien, comme un Henri Voisin, consentir allègrement à participer, en parasite, aux activités économiques déprédatrices, sans avoir d'ailleurs l'assurance ni de la fortune ni du prestige; ou bien, comme un Charles Guérin et un Jean Guibault, en tournant le dos à tant de turpitudes, aller reconstituer, dans une région encore vierge, une nouvelle société à partir des fondements élémentaires. Le héros du roman, constatant qu'un grand nombre de jeunes ruraux émigrent vers les États-Unis, les

engage à venir avec lui « fonder une paroisse » (p. 339), en défrichant les terres du Nord montréalais. Pour ceux qui acceptent d'y vivre, la société canadienne-française est donc un cul-de-sac. Pour y demeurer, il faut, d'une manière ou d'une autre, en sortir: quitter le lieu où l'on est, pour se diriger ailleurs, où tout est à reprendre, depuis le début. « Faire une nation », ce sera « faire une paroisse ».

JEAN RIVARD

Le dénouement qui est imposé à Charles Guérin vient, dans le roman de Gérin-Lajoie, le début d'une épopée; *Jean Rivard* en effet est une glorification de la vie agricole. L'histoire en est toute simple. Elle commence à l'automne de 1843 dans le village de Grandpré, à l'ouest de Trois-Rivières, sur la rive nord du Saint-Laurent. Jean Rivard est l'aîné d'une famille de douze enfants. À 19 ans, il a terminé sa classe de rhétorique lorsque son père meurt. Il doit décider immédiatement l'orientation de son existence. Il consulte son curé. Celui-ci, après un long discours, l'abjure « d'embrasser la carrière agricole » (I, p. 13). Jean Rivard accepte allègrement cette mission. Il y a, au sud du Saint-Laurent, d'immenses régions inexploitées. C'est là qu'il ira. Il acquerra une terre. Il sera pionnier, défricheur, colonisateur, cultivateur progressiste. Il part avec un compagnon, François Gagnon qui sera son aide et son admirateur. Le roman de Gérin-Lajoie est un diptyque. Une première partie, *Jean Rivard, Le Défricheur*, décrit par le détail l'arrivée de Jean Rivard en forêt, la technique des défrichements, les premières semailles, l'ardeur indomptable des deux compagnons, la planification de l'exploitation de leur domaine, leurs réussites miraculeuses. Attirés par son exemple, des compatriotes de Grandpré et des environs viennent s'établir sur des lots voisins. Une route est construite. Il se forme une petite agglomération du nom de Rivardville. Deux ans seulement après son établissement, Jean Rivard est assez prospère pour se marier et amener sa jeune épouse participer à son destin. Le second roman, *Jean Rivard, L'Économiste*, continue à décrire, non plus seulement l'ascension d'un Jean Rivard à qui tout réussit, mais la croissance, autour de lui et

grâce à lui, d'une localité qui se dote successivement de toutes les structures nécessaires à sa vitalité. Jean Rivard est le maître incontesté de Rivardville. Comme témoignage suprême de leur estime, ses vassaux l'élisent député de leur comté. Dans un épilogue lyrique, l'auteur feint de rendre visite, « quinze ans après », à un Jean Rivard qui lui confiera les recettes de son succès en lui faisant contempler le petit royaume dont il est le chef et le modèle après en avoir été l'artisan.

Les professions

On a dit de Jean Rivard qu'il était « une créature du patriotisme, de la confiance en l'avenir »³. Il est encore plus juste de dire qu'il incarne un mythe: celui du cramponnement à la terre. Tout au cours de l'œuvre, l'auteur fait échanger d'interminables lettres entre son héros et un ancien camarade de collège, Gustave Charmenil, qui poursuit à Montréal des études de droit. Ces lettres orchestrent le thème du contraste entre l'état d'agriculteur et celui d'avocat: entre la grandeur de l'un et la servitude de l'autre.

Déjà, par l'exhortation du curé de Jean Rivard avant son départ, nous avons appris que le quart seulement des avocats « vivent exclusivement de l'exercice de leur profession » (I, p. 9) et que les trois autres quarts « se retirent, découragés », pour se jeter dans le journalisme, dans le commerce ou dans des spéculations plus ou moins licites » (I, p. 10). Toutes les lettres de Charmenil insistent sur ses déboires d'étudiant.

Sais-tu, écrit-il, à quoi ont tendu tous mes efforts, toutes les ressources de mon esprit, depuis deux ans ? À trouver les moyens de ne pas mourir de faim ... C'est là, mon cher ami, le sort de la plupart des jeunes gens qui, après leurs études, sont lancés dans les grandes villes, sans argent, sans amis, sans protecteurs, et sans expérience de la vie du monde. (I, p. 42)

Et encore: « une grande partie des jeunes gens instruits ... ne vivent ... qu'en tirant le diable par la queue »

3. Louvigny de Montigny, *Antoine Gérin-Lajoie*, Toronto, The Ryerson Press, 1925, p. 94.

(I, p. 75). Combien de fois il a désiré se voir simple journalier, homme de métier, travailleur vivant de ses bras ! (I, p. 165). Dans son désespoir, il a même songé à s'expatrier (p. 165). Obligé « d'écrire pour les gazettes, de traduire, de copier, d'enseigner le français et de faire mille autres choses » (p. 167), il redoute le moment où il devra se présenter à l'examen d'admission à la pratique du droit (p. 167). Une fois reçu avocat, il continue à s'adonner à toutes sortes de besognes d'appoint en attendant la clientèle. « Il y a plus d'avocats que de causes. » (II, p. 60). Les avocats ne vivent que du fruit de la chicane. Pour se faire connaître, ils sont à l'affût de toutes les contestations électorales qui leur servent de prétexte à de violentes et vaines harangues sur toutes les questions politiques du jour (II, p. 60-61). Si Charmenil vante platoniquement l'attrait qu'offre la grande ville comme lieu du mouvement du commerce et de l'industrie et de la floraison « des idées nouvelles, ... des découvertes dans le domaine des sciences et des arts » (II, p. 87), c'est pour décrire aussitôt les misères des « familles entières réduites à la dernière abjection par suite de la paresse, de l'intempérance ou de la débauche de leurs chefs » (II, p. 90).

Tout compte fait, ce sont les lettres de Charmenil qui, plus que celles de Jean Rivard, font l'apologie de la vie rurale. « Que sommes-nous, écrit-il, à côté de vous, héros de la civilisation, modèles de toutes les vertus, qui ne vivez que pour faire le bien ? Nous sommes des nains et vous êtes des géants. » (II, p. 91). Les lettres de Jean Rivard, on le devine, exaltent inlassablement la mission qu'il s'est donnée. Il ne veut pas être un agriculteur quelconque. Il a choisi la vie agricole comme la plus noble des « professions ». Il a une vocation : il veut être un colon et un cultivateur modèle. Il réalise de façon joyeuse les plus héroïques prodiges d'audace, de confiance et d'endurance. Il applique à son entreprise un esprit minutieusement méthodique et calculateur. De bonne heure, il prend l'habitude de tenir un registre de ses recettes et de ses dépenses (I, p. 189 ; II, p. 193). Après un an d'exploitation, il sait ce que lui a coûté et ce que lui rapporte

chaque portion de sa terre. La plus grande partie des volumes composant la bibliothèque qu'il acquerra au fur et à mesure des années traiteront d'agriculture : « des ouvrages spéciaux sur toutes les divisions de la science, sur la chimie agricole, les engrais, l'élevage des animaux, le jardinage, les arbres fruitiers, etc. » (II, p. 181).

L'ambition patriotique de Jean Rivard s'étend aux dimensions de toute une communauté. L'une des principales causes qui depuis cinquante ans a empêché l'exploitation des terres vacantes a été l'absence de chemins publics à travers les forêts (I, p. 146). Du jour où, largement à son instigation, une route est ouverte dans le canton dont il est pionnier, « des centaines de jeunes gens, des familles entières », viennent s'établir « avec empressement au milieu de ces magnifiques forêts » (I, p. 154). Il leur prodigue ses conseils, leur fait partager sa vision du village à venir, de la ville qui fera parler d'elle. « Je voudrais, écrit-il à Charmenil, la constituer, s'il était possible, en une petite république » (II, p. 116). Sous son impulsion, Rivardville se dote d'artisans et de quelques marchands, d'une paroisse, d'un bureau de poste, d'un conseil municipal, d'un système scolaire.

Les écoles ... Aux yeux de Jean Rivard qui est férù des idées de M^{re} Dupanloup, c'est l'éducation qui ferait « de nous, Canadiens, une population pleine de vigueur ... intellectuelle et morale » (II, p. 125). « Songe donc, écrit-il encore à Charmenil, à l'influence qu'une classe de cultivateurs instruits exercerait sur l'avenir du Canada ! » (II, p. 122). Il veut « élever les obscures fonctions d'instituteur à la hauteur d'une profession » (II, p. 135). Il fait accepter par ses concitoyens l'idée d'un *Lycée* dont le directeur, que l'on appellera *le Professeur*, sera tenu, en plus de remplir la fonction de bibliothécaire de la paroisse, de donner, le dimanche, des conférences techniques et d'information générale aux adultes (II, p. 135-136). Les écoles doivent être des institutions « où le fils du cultivateur [acquiert] les connaissances nécessaires au développement de son intelligence et celles plus spéciale-

ment nécessaires à l'exercice de son état ... à la science agricole » (II, p. 121).

Enfin, au cours de son développement, Rivardville voit s'organiser une association qui pourvoit à l'établissement de quelques manufactures. Celles-ci seront des facteurs complémentaires de la prospérité agricole. Les ouvriers de ces fabriques « appartiennent à la classe agricole; ils donnent à l'association le temps qu'ils ne peuvent employer avantageusement sur leurs terres. Ainsi, en hiver comme en été, les habitants de Rivardville font un utile emploi de leur temps. Nul n'est oisif et personne ne songe à quitter la paroisse » (II, p. 203).

Les classes sociales

L'univers social que reconstitue Jean Rivard dans sa « république » est d'une homogénéité absolue. La vie rurale est de caractère fraternel. La société est une grande famille. Tous partagent un même idéal moral et les seules distinctions qui séparent les individus et les groupes tiennent au degré de générosité dans la pratique des vertus.

Là, toutes les classes sont en contact les unes avec les autres; la diversité de profession ou d'état n'y est pas, comme dans les villes, une barrière de séparation; le riche y salue le pauvre qu'il rencontre sur son chemin, on mange à la même table, on se rend à l'église dans la même voiture. Là, ceux qui ne sont pas unis par les liens du sang le sont par ceux de la sympathie ou de la charité ... (I, p. 66)

Aussi bien, l'« Anglais » étranger et dominateur est absent de cet univers. Il existe cependant un personnage anglais. C'est l'Honorable Robert Smith, le propriétaire du canton de Bristol de qui Jean Rivard a acheté son lot. C'est aussi lui qui, à la suggestion de Jean Rivard, a fait construire le chemin qui traverse le canton. En présence du « héros » Jean Rivard, tous les obstacles s'effacent, et le plus insurmontable d'entre tous, l'Anglais, est utilisé magiquement comme instrument de réalisation de l'irrésistible rêve. Dans la paroisse modèle de Rivardville, on compte « plusieurs familles irlandaises », mais toutes, dit

le curé, « se distinguent par des habitudes industrielles et par leur attachement inébranlable au culte catholique. Jusqu'à présent, l'accord le plus parfait n'a cessé de régner entre elles et le reste des habitants ... Plusieurs mariages contractés avec leurs voisins d'origine française contribuent encore à cimenter l'union et la bonne harmonie qui n'a cessé d'exister entre les deux nationalités » (II, p. 217).

Idéologie

Jean Rivard, nous l'avons noté, est un héros dans tous les sens du terme. Des traits apparemment anodins notés par l'auteur soulignent ce caractère. Les quatre livres qu'apporte Jean Rivard dans sa solitude sont l'*Imitation de Jésus-Christ*, les *Aventures de Don Quichotte*, *Robinson Crusoé* et une *Histoire populaire de Napoléon* ! Le fidèle François Gagnon se définit lui-même tantôt comme Sancho Pança, tantôt comme le lieutenant du « Petit Caporal », de l'« Empereur », de « Sa Majesté » (I, p. 50). L'entreprise de défrichement du lot est comparée à la campagne d'Italie (I, p. 80-81); le feu des souches et des abattis évoque l'incendie de Moscou (I, p. 84); et la maison que Jean Rivard construit pour sa future épouse ne sera « rien moins que le Palais de l'Empereur ... Fontainebleau ou le Luxembourg, qu'on allait décorer pour recevoir l'impératrice Marie-Louise » (I, p. 182).

Or, Jean Rivard le démiurge a comme mission de reconstruire le type de société idéale que l'auteur projette pour son peuple. Le peuple canadien-français qui doit non seulement survivre mais progresser ne doit plus tolérer le malaise qui compromet son existence. La jeunesse rurale instruite se dirige en masse vers les villes, dans quelques professions libérales encombrées. La plupart y végètent, succombent à la misère ou s'en vont à l'étranger. S'en vont aussi à l'étranger des centaines de jeunes ruraux découragés par la stagnation de leur milieu. Une solution s'impose: encourager la jeunesse instruite à embrasser la « carrière » agricole, car l'agriculture est la première, la seule source durable d'une prospérité réelle. Il y a, dans la campagne québécoise, de vastes étendues de terre non

défrichées dans des régions fertiles. Il ne faut pas attendre que ce soient d'autres — entendons, les Anglais — qui viennent occuper ces régions pour ne laisser aux Canadiens français que les rebuts et, par la suite, les engager à leur service (I, p. 20). Il faut reconquérir ce sol, l'occuper et le faire fructifier, de façon systématique et communautaire. Il faut reconstituer une société rurale harmonieuse et prospère, dotée d'institutions religieuses, politiques et économiques fondamentales. La vie agricole seule favorise la pratique des vertus telle que le commande la religion. Le gouvernement local incite à l'initiative politique: il est un apprentissage de l'« esprit public » que les Canadiens français n'ont pas encore eu l'occasion d'acquérir par suite des institutions sous lesquelles ils ont vécu durant le régime français et de celles qui les asservissent maintenant sous la domination anglaise (II, p. 118). Cette initiative politique doit, de toute urgence, instituer des écoles qui formeront de futurs agriculteurs pourvus de toutes les connaissances scientifiques et techniques nécessaires à l'exercice progressiste de leur carrière. Le principal souci d'un gouvernement devrait être de créer et de multiplier les fermes modèles (II, p. 213-214). À la prospérité engendrée par l'agriculture et le commerce qui en dérive, viendra s'ajouter la prospérité complémentaire d'une activité industrielle établie « au milieu des campagnes » (II, p. 205) et exempte des inconvénients qui ont causé les déchéances morales des pays d'Europe (II, p. 204).

ROBERT LOZÉ

Cette « nouvelle » de Errol Bouchette raconte la carrière de deux frères, Robert et Jean Lozé. Nous sommes à la fin du XIX^e siècle. Robert Lozé, jeune avocat, habite Montréal. Au début de sa carrière, il se laisse entraîner, « parce qu'il faut vivre », à certaines pratiques peu avouables de sa profession. Ses relations platoniques avec une aristocrate montréalaise lui offrent des occasions de connaître à la fois la société brillante et équivoque dans laquelle celle-ci évolue et les misères humaines qu'elle cherche à secourir. Insatisfait de lui-même, il décide un séjour de repos dans sa famille, dans une localité de la rive sud du

Saint-Laurent, à l'est de Québec. Il retrouve là une voisine qu'il aime, Irène de la Gorgendière et il en est aimé. Pourra-t-il cependant jamais se rendre digne d'elle et être accepté par son père, médecin et député à la Législature de Québec ? Celui-ci le soumet à l'épreuve: il sera candidat, à sa place, à une élection prochaine. Robert Lozé, malgré des efforts exaspérés n'est pas élu. Sa honte est à son comble.

C'est alors qu'apparaît son frère Jean, radieux d'une gloire dont seule sa mère connaît confidentiellement l'origine et les étapes. À l'âge de quatorze ans, Jean Lozé est allé aux États-Unis, près de Chicago, où il est devenu ouvrier, puis contremaître, dans une usine de transformation des « essences forestières ». À force d'observation et de réflexion, il a inventé un nouveau procédé de production. Son brevet d'invention l'a rendu célèbre et redoutable. Il a été retenu par l'entreprise qui l'emploie comme actionnaire et directeur. Il nourrit cependant un plus ambitieux dessein: celui d'établir une exploitation au sein de la forêt canadienne. Il acquiert, dans une région du sud québécois, d'immenses terrains; il construit une usine; il installe des machines. À proximité d'une voie ferrée et en vue d'un port naturel sur le fleuve, il crée le centre d'un royaume dont il sera le chef. Il rend visite à sa famille le jour où il a épousé la fille de son ex-patron américain.

Cette apparition d'un Jean Lozé qui appartient déjà à la légende est un défi pour Robert. Celui-ci décide de commencer une vie nouvelle. Il se replonge dans la pratique de sa profession qu'il conçoit dorénavant comme une vocation. Il est incorruptiblement intègre et studieux. On remarque ses écrits dans les publications de jurisprudence. Les avocats recherchent ses conseils. Il se voit confier l'administration d'intérêts importants et de grandes propriétés. Il est à son tour célèbre. Il pourra se fiancer. Il a pu s'élever au niveau de Jean. Celui-ci, durant ce temps, c'est-à-dire en moins de deux ans, a fait de son village industriel « une ville neuve et florissante » et un port actif. Le jour du mariage de Robert et d'Irène, dans

l'église de cette ville, sera celui d'une « apothéose » consacrant un double destin glorieux.

Les professions

Nous voici de nouveau en face d'un important personnage de roman qui est avocat. Les deux étapes qui découpent sa carrière sont par elles-mêmes révélatrices d'une antinomie interne à la profession. La description de ces deux étapes par l'auteur, si schématique soit-elle, souligne des composantes de chacun des termes de cette antinomie.

Robert Lozé est d'abord victime des misères et des petites misères de son métier. Sa destinée l'a « voué à la chicane » (p. 16). Il est un parasite social. « Son existence se consumait dans cette sombre officine des miasmes sociaux, où ceux qui travaillent ne cherchent pas toujours à guérir, mais s'appliquent à extraire un peu d'or de la suie, en murmurant : *opportet vivere* ! » (p. 16). Il est « aux rangs inférieurs » de la profession, là où la congestion se fait sentir. Avocassier sans scrupule, il s'est acoquiné à la catégorie la plus répréhensible du système économique, les *collecteurs*, c'est-à-dire les mandataires dont la fonction est de récupérer, au nom des fournisseurs, les créances de clients qui ont dépensé, la plupart du temps, au-delà de leurs moyens (p. 104-105). Quelle est la cause de cette impréparation à jouer un rôle social plus constructif ? — le « séminaire » où il a poursuivi ses études et où des « ilotes en habit noir » lui ont inconsciemment préparé un guet-apens (p. 20). Robert Lozé est également mal préparé au rôle de candidat politique. L'épreuve de l'élection à laquelle le soumet son beau-père l'oppose à un candidat qui est secondé par un de ces avocats sans vergogne que décrivait Charmentil à Jean Rivard.

Durant la phase rédemptrice de sa carrière, Lozé se fait un apôtre qui a compris sa vocation. Il découvre les devoirs qui justifient et ennoblissent son état. « L'avocat, s'il a une raison d'être, doit faire plus qu'obéir à la lettre des lois » (p. 101) : « il faut pouvoir peser ces lois dans la balance, découvrir comment, quelquefois dans leur forme, plus souvent dans la manière de les appliquer, elles

s'écarter du droit et de la charité » (p. 102). Il combat la « plaie sociale » du crédit à la consommation et participe à la fondation d'une caisse populaire (pp. 104-105, 107). Il sera récompensé de sa vertu et on lui confiera la gérance de sommes et de biens considérables. Il devient expert dans les placements sûrs et productifs. Il découvre « les grandes compagnies à fonds social ... qui ont la haute main sur les banques, les transports, les entreprises d'utilité publique et un grand nombre d'industries » (p. 164). Du même coup, il déplore que la plupart de ceux qui, dans notre société, disposent de capitaux, se désintéressent de ces compagnies, car ainsi « non seulement leurs revenus se trouvent diminués, mais ils ferment les portes de tous ces établissements à leurs enfants, puisque, naturellement, ce sont les actionnaires qui, en définitive, nomment les employés et leur ouvrent ainsi des carrières multiples et importantes » (p. 164). L'ex-avocat de bas étage est devenu le visionnaire de la haute finance !

Le personnage central de cette œuvre est cependant Jean Lozé. Comme Jean Rivard, il incarne un mythe : celui des miracles de l'activité industrielle. C'est par la force des circonstances que Jean Lozé a émigré aux États-Unis, mais c'est par une application intense de toutes ses qualités morales et intellectuelles qu'il est devenu inventeur. Fort de son expérience et de la puissance économique que lui vaut cette invention, il donnera à la « profession » de chef d'industrie un lustre qui la rendra égale sinon supérieure aux autres professions. « Dire que ces gens-là, s'exclament-ils, se croient supérieurs aux maîtres de l'industrie moderne, lesquels doivent être des savants et des sociologues en même temps que des hommes pratiques ! » (p. 58). Nous sommes « un peuple puissant, un peuple créateur, nous possédons le génie artistique, l'amour de l'idéal. Fausse orientation, voilà la cause véritable de notre apparente impuissance » (p. 57). Jean Lozé est essentiellement le magicien d'une révolution économique.

Cet endroit deviendra sous ma main une ruche ... Le Québec méridional, le Nouveau-Brunswick sont aujourd'hui les tributaires de la Nouvelle-Angleterre ... Leurs

richesses tomberont dans mes creusets et dans mes hauts fourneaux. Je les accroîtrai au centuple, je les distribuerai dans l'univers; et le port vaste et vide qu'on aperçoit de ces sommets s'animerait bientôt sous la puissance créatrice de l'industrie. (p. 57)

La ville de Jean Lozé (comme celle de Jean Rivard) se développe à un rythme fascinant. Quelques années seulement et « dans ce paisible hameau, un souffle créateur avait passé. Sur la hauteur s'est dressée l'usine qui bientôt déverse dans la plaine un flot inépuisable de richesses. La foule est accourue pour les recueillir, elle les entasse sur les quais qui s'avancent dans la mer, où de grands vaisseaux les prennent pour les répandre aux quatre coins du monde » (p. 166). Dans l'usine, on peut « admirer toutes les merveilles de l'industrie moderne, moins extraordinaires pourtant que la condition des ouvriers. Ici, point de figures fatiguées ou revêches. Ces hommes, ces femmes comprenaient leur travail, ils savaient que leurs enfants recevaient une saine et solide instruction; dans leurs demeures régnait un modeste bien-être, pour eux l'économie était possible et l'ambition légitime pourrait librement s'affirmer » (p. 167).

Les classes sociales

Jean Lozé parvient mal à percevoir les caractères de la société réelle à l'intérieur de laquelle il va créer une société nouvelle. À l'instar de Jean Rivard, il est possédé par un rêve auquel viennent magiquement s'articuler toutes les pièces nécessaires à la réalisation du rêve. Ainsi, dit-il, en comparant la condition des ouvriers contemporains à ceux de l'ancienne Égypte, « l'industriel moderne ne commande pas à des esclaves mais à des citoyens, dont il fait les conducteurs intelligents des forces immenses de la nature domptée » (p. 58).

Robert Lozé, par contre, se heurte aux structures sociales concrètes. Jeune avocat, il note avec dépit les supercheries dont doit faire étalage celui qui, étant passé par le collège, ambitionne de devenir « un monsieur » (p. 17-18) : il faut « jeter sa défroque de campagnard, endosser la redingote et le chapeau de soie ... pérorer ... distribuer des

poignées de mains et des sourires », afin de pouvoir être, un jour, « monsieur le candidat, monsieur le député, l'honorable monsieur ... » (p. 18). Qu'y a-t-il de commun entre un tel « monsieur » et des gens qui, comme le jeune ouvrier Bertrand, comme tous ses clients, gagnent « leur vie par le travail de leurs mains » ? (p. 18). Qu'y a-t-il de commun, d'autre part, entre Robert Lozé et les familiers du salon de Madame de Tilly, « dernières épaves d'un passé aristocratique » ? (p. 30). Il voit dans ces « curiosités sociales » des « êtres qu'il comprenait fort peu, qui lui paraissaient composés d'erreurs et de préjugés, et qui pourtant le forçaient au respect » (p. 30). Ces « petits seigneurs de campagne » dont Philippe-Aubert de Gaspé a fait une peinture « aussi fidèle que charmante » représentent une « génération et une caste » en voie de disparition (p. 31). Quel peut être, dans une société si étrangement constituée, le statut d'un « monsieur » ? Robert Lozé résoudra cette énigme en s'élevant moralement au-dessus de la condition des avocats ordinaires et en devenant l'administrateur des grands propriétaires de capitaux.

Ideologie

Le mythe représenté par Jean Lozé est au pôle opposé de celui de Jean Rivard. « Le Canada, déclarait Jean Rivard, peut être à la fois pays agricole et pays manufacturier » (II, p. 205), et son aventure avait eu comme objectif de réaliser le premier terme de la proposition. L'aventure de Jean Lozé ambitionne de prouver la primauté absolue du second terme.

On a glorifié, jusqu'à maintenant, une société dont le premier souci devait être le défrichement et l'agriculture. Cet idéal est insuffisant car une telle société est vouée à un recommencement indéfini. Les Canadiens français ne doivent pas être « de simples défricheurs, vendant trop souvent à autrui leurs pénibles sueurs » (p. 168-169). Ils doivent être des maîtres. À l'ancien idéal, il faut substituer celui d'une société qui vise en tout premier lieu à exploiter industriellement ses richesses naturelles. La justification et le modèle de cet idéal nouveau sont tirés de l'histoire :

« l'industrie et le commerce firent successivement de Carthage, des comptoirs grecs, de Venise et de Gênes, les arbitres du monde ... Ce sont eux aussi qui feront notre puissance à nous Canadiens français » (p. 137). Trois éléments sont nécessaires pour réaliser une telle puissance. Nous possédons les ressources naturelles. Nous possédons un vaste capital humain dont on a laissé les talents naturels improductifs ou que l'on a laissé se disperser aux quatre vents de l'Amérique. Le moyen de canaliser ce capital humain vers la création industrielle est de répandre l'instruction, « surtout l'instruction industrielle parmi les écoliers, parmi les ouvriers, parmi tous ceux qui désirent pousser plus loin leurs études. Que les choses du développement industriel deviennent familières à tous » (p. 138).

Mais comment obtenir le troisième élément, l'argent, qui est survenu à Jean Lozé de façon magique et sans lequel les deux premières catégories de ressources demeurent improductives ? La réponse appartient à « un gouvernement provincial autonome », possesseur de ces richesses nationales inépuisables. Celles-ci ne lui permettent-elles pas « d'emprunter presque à l'infini ? ... Qu'ont fait tous les pays industriels du monde, sans en excepter les États-Unis ? ... Le monde entier, l'Europe surtout, est là avec des capitaux disponibles qui attendent des placements ... » (p. 139). La province de Québec « a tout ce qu'il faut pour devenir un des grands peuples industriels du monde ... Si les Canadiens français libres ne savent pas exploiter les richesses de leur province, s'ils se laissent supplanter par d'autres, ils auront mérité le sort qui les attend ... » (p. 139).

L'idéologie sous-jacente à *Robert Lozé* fait éclater celle de *Jean Rivard*. Elle a l'ampleur d'une philosophie politique globale qui veut assumer le présent et l'avenir, avec un claironnant accent d'assurance.

*
*
*

Comparons les idéologies de ces trois œuvres, en soulignant leurs similitudes et leurs contrastes. Tout d'abord,

plaçons chacune en regard du moment historique du XIX^e siècle canadien qui lui a servi de décor ou de point d'appui.

Romans et réalité historique

Les années où se situe *Charles Guérin* (1830-1832) sont celles d'une époque tragiquement troublée de l'histoire canadienne. L'ancienne gentilhommerie coloniale française s'est tournée avec assez de sympathie vers les militaires et les fonctionnaires anglais. Des représentants de deux classes nouvelles, celle des marchands et celle des professions libérales, commencent à disputer aux marchands et aux dirigeants anglais leurs prérogatives et leurs privilèges⁴. Les Canadiens français ont obtenu l'Acte de Québec et la Constitution de 1791 mais leurs chefs politiques doivent continuer à lutter contre l'administration du Bas-Canada. C'est l'ère de Louis-Joseph Papineau. Les ressentiments s'accumulent chez les « patriotes ». Ce sera bientôt la révolte de 1837-38.

P.-J.-O. Chauveau qui écrit après ces événements n'y fait guère d'allusion directe. Les conditions labyrinthiques dont il entoure l'existence de Charles Guérin permettent cependant d'en imaginer la désespérante gravité. En effet, l'idéologie de *Charles Guérin* implique un état social dont les principales avenues de salut et de progrès sont condamnées. Le Canada français est politiquement et économiquement dominé par les Anglais. Ceux qui voudraient constituer une élite nouvelle se heurtent à eux comme aux remparts d'un univers interdit. L'exploitation industrielle dont rêve Pierre Guérin est, pour l'instant, une pure utopie et il s'exile d'un pays qui l'empêche de réaliser son idéal. Les vexations, les roueries dont est victime Charles Guérin font de son existence un échec. Aucune carrière n'est possible pour lui dans ce jeu de marionnettes dont les ficelles sont manipulées par des pouvoirs maléfiques. Pourtant, c'est « l'ère de la liberté » dans le monde. La France est « libre et puissante dans l'ancien monde »

4. Léon Gérin, « L'intérêt sociologique de notre histoire au lendemain de la conquête », *Revue trimestrielle canadienne*, mai 1915, p. 13.

(p. 57). Guérin et ses camarades se sont demandé, l'espace d'un moment, en cette année 1830 qui « est une grande année pour le monde » (p. 57), si la France ne viendrait pas aider leur « Nouvelle-France dans le nouveau monde » (p. 57); si « le premier coup de canon d'une révolution » n'attirerait pas « des centaines et des milliers de Français » (p. 57) qui viendraient faire ici ce qu'ils ont fait pour la Nouvelle-Angleterre — les libérer du joug des Anglais? Mais c'est là une autre utopie. Le seul salut possible est le refuge dans la vie rurale, en utilisant au mieux les institutions d'avant la Conquête...

Avec Jean Rivard, nous sommes transportés une quinzaine d'années plus tard (1843-1845). La révolution de 1837-1838 a eu lieu et s'est soldée par un vain holocauste. Le rêve de Papineau et des *Patriotes* de créer une république française indépendante a échoué. Les insurgés ont été exécutés, emprisonnés ou exilés. Lord Durham a rédigé son *Rapport* visant à l'assimilation des Canadiens français. Ceux-ci ont été réunis de force aux Canadiens anglais dans un gouvernement d'Union des deux Canadas. Le fragile statut politique de la nation canadienne-française exige une constante alerte. Duvernay et Viger ont fondé, en 1834, la Société Saint-Jean-Baptiste sous la devise d'Étienne Parent: « nos institutions, notre langue et nos lois » et Duvernay a lancé le mot d'ordre: « Emparons-nous du sol! ». La situation économique est pitoyable. Des tentatives d'entreprises commerciales et industrielles se sont heurtées à des oppositions dans tous les milieux. L'absence de politique agricole a entraîné la désertion des campagnes: les *habitants* canadiens ont commencé à émigrer vers les villes américaines. L'Assemblée du Canada-Uni a édicté, en 1841, une loi scolaire qui incite les villages et les municipalités à se doter de commissions scolaires et d'écoles mais, dans plusieurs régions, l'application de cette loi est entravée par l'apathie sinon l'opposition populaires.

Au moment cependant où Gérin-Lajoie écrit et publie *Jean Rivard* (1863-1865), un grand souffle patriotique a traversé la vie intellectuelle et littéraire canadienne-fran-

çaise. La publication de l'*Histoire du Canada* de Garneau (1845-1848) a ranimé le culte du passé. L'*École* de Québec à laquelle appartient Gérin-Lajoie est une école patriotique. La publication de Jean Rivard est, en elle-même, un acte de patriotisme. Par cette épopée qui plane au-dessus des événements contemporains, l'auteur veut faire partager à ses lecteurs la vision des vertus et des entreprises agricoles qui, dans le passé, ont été l'essence même de la grandeur canadienne-française et qui seules pourraient, répétées dans le présent, sauver la nation en lui redonnant une égale grandeur.

On ne peut résumer en quelques traits les conditions sociales de la fin du XIX^e siècle qui est l'époque de la fable de Robert et Jean Lozé. La mise en marche de la Confédération canadienne depuis 1867, la construction de chemins de fer transcontinentaux et une politique protectionniste du gouvernement fédéral ont favorisé l'économie canadienne dans son ensemble. Avec la création d'une Province de Québec, les Canadiens français ont obtenu la reconnaissance d'une partie de pays et d'un gouvernement qui sont leurs. Néanmoins, l'intérêt politique canadien-français continue à se porter principalement sur la scène fédérale. À proprement parler, il n'existe guère de politique provinciale. Le gouvernement québécois, stimulé et secondé par la majorité des publicistes, accorde une priorité de principe à l'agriculture bien que l'exode rural continue à un rythme alarmant.

L'économiste Errol Bouchette fut presque le seul, au tournant du siècle, à proclamer que « l'arme par excellence d'un peuple ... c'est la supériorité économique »⁵ et à proposer au gouvernement du Québec une audacieuse politique d'encouragement à l'industrie. Au mot d'ordre de Duvernay qui avait animé un Jean Rivard, « Emparons-nous du sol! », il oppose cet autre mot d'ordre: « Emparons-nous de l'industrie! »⁶. Son récit est une transposition romanesque des thèses qu'il avait déjà élaborées

5. Errol Bouchette, *Emparons-nous de l'industrie*, Ottawa, L'Imprimerie Générale, 1901, p. 39.

6. *Ibid.*, p. 40.

comme base d'une politique économique canadienne-française⁷. Son panégyrique de Jean Lozé traduit une vision d'avenir: celle d'une victoire définitive fondée sur une solide puissance industrielle.

Contrastes et similitudes

Malgré les contrastes qui les opposent, les idéologies de ces romans sont reliées par des liens profonds. On aura aussi noté qu'elles sont de plus d'une façon complémentaires et que chacune retient certains éléments de celle qui l'a précédée.

Chacune de ces idéologies implique, à son point de départ, un postulat identique: la nation canadienne-française doit durer. La permanence de la collectivité ainsi que la permanence d'une mission qu'elle a à remplir sont affirmées avec insistance. Néanmoins, plusieurs des personnages de nos romans, à tour de rôle et en des termes souvent identiques, subissent la tentation de l'exil, du départ définitif. L'un d'entre eux, Pierre Guérin, y succombe. Pour tous les autres, s'expatrier est une sollicitation lancinante, quasi obsessive, toujours à portée du désir. Charles Guérin y songe à des moments de lassitude. Gustave Charpenil fait souvent allusion au goût qu'il aurait de partir. Dans une de ses lettres à Jean Rivard, évoquant ce que sont devenus quelques-uns de leurs anciens camarades de collège, il en désigne trois sur cinq qui ont quitté le pays pour tenter l'aventure aux États-Unis ou au Mexique... Pour des raisons qui sont peut-être profondément liées à cet attrait, à ce besoin du départ, le héros principal de chacun des romans doit, pour réussir, quitter son milieu d'origine: Charles Guérin, après ses déboires, abandonne le pays québécois pour aller vivre et fonder une paroisse dans la région montréalaise; Jean Rivard quitte sa paroisse natale pour aller coloniser les cantons au sud du Saint-Laurent; c'est aux États-Unis que Jean Lozé devient d'abord célèbre avant de venir faire bénéficier

7. Errol Bouchette, *Études sociales et économiques sur le Canada*, Montréal, La compagnie de publication de la Revue canadienne, 1905.

ses compatriotes de sa découverte et de sa richesse. Le succès est une chose qui s'obtient seulement ailleurs que chez soi ou qui doit être d'abord consacré ailleurs que chez soi.

À ce thème se greffe celui de la « carrière » des héros des romans. Charles Guérin finit par opter pour l'agriculture, mais par un choix second, à la suite de l'échec de ses expériences de futur avocat. C'est au contraire par un choix initial, délibéré, que Jean Rivard entre dans la vie agricole comme on entre en religion: la vocation d'agriculteur est l'alpha et l'oméga de la grandeur morale et de la prospérité matérielle. Jean Lozé ne nie pas l'importance de cette vocation mais il l'estime d'intérêt secondaire. Elle ne peut réaliser les bienfaits qu'on en attend que si elle est étayée par une autre activité humaine qui est le prérequis de tout progrès et de toute richesse: l'entreprise industrielle.

Il est intéressant de noter que, dans les trois cas, cette carrière est de nature économique et non politique. L'idéal social incarné par chacun de ces héros s'explique aisément si l'on songe aux pénibles conditions de vie des cultivateurs et des travailleurs urbains canadiens-français au XIX^e siècle. Sous cet angle, cependant, cet idéal étonne car l'activité qui a effectivement absorbé toute la pensée et toutes les énergies de ceux qui constituaient l'élite intellectuelle bourgeoise canadienne-française du XIX^e siècle fut éminemment le combat politique. D'Étienne Parent à Honoré Mercier, journalistes, avocats, écrivains, chroniqueurs ou pamphlétaires eurent à jouer un rôle politique. Le « grand homme » canadien-français du XIX^e siècle est un être politique, que son nom soit Papineau, Lafontaine ou Georges-Étienne Cartier. À quoi tient le silence sur ce type de héros? Ou dirons-nous que les auteurs ont cru lui trouver un équivalent suffisant en inventant des héros dont chacun devient le « chef » d'un petit royaume qu'il a créé: Charles Guérin dans sa paroisse, Jean Rivard à Rivardville, Jean Lozé dans sa petite ville industrielle?

Quoi qu'il en soit, ces romans ne traitent des questions proprement politiques que de façon indirecte ou épisodique.

Charles Guérin et ses camarades discutent de politique mais seulement comme d'une activité problématique, dans laquelle ils ne se sentent pas immédiatement engagés. L'auteur de *Charles Guérin* remarque d'ailleurs: « De quinze à vingt ans nos compatriotes sont tous plus ou moins des hommes d'état. Il y en a très peu, par exemple, qui le sont dans un âge plus avancé ... Quel dommage que tous ces précoces dévouements ne puissent être utilisés ... » (p. 53). Dans l'esprit des personnages comme dans les allusions des auteurs, l'activité politique se réduit à l'activité « électorale ». De celle-ci, on ne souligne que les aspects oratoires, polémiques ou tracassiers. Des deux personnages dont les romans disent qu'ils sont ou ont été députés, nous ne connaissons rien des activités en tant que députés: le docteur de la Gorgendière va prendre sa retraite et, de Jean Rivard, l'auteur nous dit seulement qu'il est élu comme candidat indépendant après avoir fait comme seule « promesse » à ses électeurs qu'il votera à la Chambre « selon sa conscience » (II, p. 149).

Les thèmes de la carrière et de la vie électorale convergent vers le personnage de l'avocat. Les sentiments que révèlent les romans à son sujet sont ambigus. D'une part, comme l'affirment Charles Guérin et ses camarades, l'avocat ambitionne de jouer un rôle de dirigeant dans les rangs de l'intelligentsia professionnelle qui va succéder à l'ancienne noblesse. Ce désir cependant tourne presque à la dérision. Les existences d'avocats ou de futurs avocats: Charles Guérin, Henri Voisin, Gustave Charmenil, Robert Lozé durant ses débuts, sont entravées par la misère, l'insuccès ou le demi-succès. Ce sont d'autres que les avocats qui réalisent les espoirs qu'on avait fondés sur eux. Ce sont des colons-agriculteurs ou des industriels. De la profession légale, nous connaissons surtout les pratiques équivoques, les frustrations, les déboires. Au mieux, l'avocat est appelé à jouer un rôle auxiliaire: c'est Henri Voisin qui devient un instrument entre les mains de Wagnaer; c'est Charmenil qui vient aider par ses discours le succès de la campagne électorale de Jean Rivard. Robert Lozé, il est vrai, est une exception, mais en partie seulement:

si, durant la deuxième phase de sa vie il parvient à la renommée grâce à une pratique intègre de sa profession, son succès principal est dû à son association avec les propriétaires de capitaux. S'il accède aux paliers de la puissance, c'est par suite d'une identification avec les détenteurs de cette puissance. L'avocat Robert Lozé devient éminent surtout parce qu'il devient, lui aussi, un auxiliaire: celui des dirigeants économiques.

La continuité entre les trois romans est encore manifeste dans l'importance que chacun accorde à l'éducation. Dans *Charles Guérin*, on déplore qu'elle soit si piètre, si dissociée de la nature (p. 10) et qu'elle déracine du milieu rural. Ne préparant qu'aux professions libérales, elle ne laisse au jeune homme instruit qui ambitionnerait quelque autre activité, « qu'un parti à prendre, s'il [est] riche, et deux s'il [est] pauvre: ne rien faire du tout, dans le premier cas, s'expatrier ou mourir de faim, dans le second » (p. 20). Charles Guérin devenu fondateur de paroisse a comme premier souci, aussitôt construite une modeste église, de construire une maison d'école et d'engager un instituteur régulier et un instituteur nomade « qui, l'hiver, parcourt les endroits éloignés » (p. 343). Jean Rivard, aussitôt que Rivardville a été érigée en paroisse, qu'on y a obtenu le service de la poste et qu'on a institué un gouvernement municipal dont il est le maire, adjure ses concitoyens de se prévaloir de la loi scolaire de 1841 et d'établir sans plus tarder un système scolaire local. Deux chapitres entiers (XIII, XIV) de *Jean Rivard, L'Économiste* exposent avec éloquence les réformes que voudrait apporter Jean Rivard au système canadien d'éducation, « de toutes les réformes désirables ... la plus urgente, la plus indispensable ... la base de toutes les autres » (II, p. 119). « Si j'étais roi, proclame-t-il, j'emploierais une partie de mon revenu à répandre l'éducation dans mon royaume ... Dans chaque paroisse de mon royaume, l'École-Modèle s'élèverait à côté de la Ferme-Modèle. » (II, p. 119-120). Le genre d'éducation agricole dont rêve Jean Rivard est dans la logique de la primauté qu'il accorde à l'agriculture. Aussi bien, celui que prône Jean Lozé

aura comme fonction éminente, selon la logique de sa philosophie économique, de répandre « l'instruction industrielle » (p. 138).

Chaque œuvre illustre l'importance transcendante d'un cadre traditionnel de la vie communautaire canadienne: la paroisse. L'épilogue de *Charles Guérin* s'intitule typiquement « La nouvelle paroisse ». Nous y voyons Charles, précurseur de Jean Rivard, « dès qu'un certain nombre de colons se furent fixés à demeure sur leurs terres », demander « l'érection canonique et civile d'une nouvelle paroisse » (p. 341). Il obtient de l'évêque un jeune prêtre qui n'est nul autre que ... son frère Pierre. Il construit une église et un presbytère. Le curé apporte « à l'œuvre naissante le concours de son zèle, de son activité, de son intelligence décuplés par les forces imposantes de la religion » (p. 341). Et il est rare, ajoute l'auteur, « que le verdict populaire ne soit pas en sa faveur » (p. 342). Quant à Jean Rivard, sa mission colonisatrice n'acquiert son sens complet que du jour où sa petite localité commence à recevoir la visite régulière d'un jeune missionnaire. Dans ce cas aussi, le prêtre est un intime du héros: c'est Octave Doucet, un ancien confrère de collège de Jean Rivard. Deux ans plus tard, la paroisse de Rivardville est érigée et c'est cet abbé Doucet qui en est nommé curé (II, ch. iv). Les relations entre les deux amis, le maire et le curé, sont d'une idyllique harmonie:

on pouvait voir quelquefois les deux amis, seuls au milieu de la nuit, dans la chambre de Jean Rivard ... s'entretenir avec bonheur ... des changements qu'ils allaient réaliser pour le bien de leurs semblables et la plus grande gloire de Dieu. C'étaient le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel se soutenant l'un par l'autre et se donnant la main (II, p. 36).

Dans *Robert Lozé* enfin, nous apprenons aussi qu'au centre de l'agglomération industrielle dont Jean est le créateur il a tôt fait construire une « jolie petite église » (p. 168).

Serons-nous ensuite étonnés si, dans deux des trois romans, les auteurs font résumer et, en quelque sorte, con-

sacrer leur idéologie par la bouche des prêtres ? Lors du mariage de Jean Rivard dans sa paroisse natale de Grand-pré, le curé, à la fin du repas de noce, s'adressant aux nouveaux époux, affirme que la carrière agricole qu'ils entreprennent « est plus propre qu'aucune autre à assurer le bonheur de l'homme » (I, p. 203). Lors de la visite que fait l'auteur à Rivardville, « quinze ans après », il passe « plus de trois heures au presbytère » à écouter le curé Doucet qui non seulement fait sienne la philosophie de Jean Rivard mais la transforme en un « système complet de réformes économiques et sociales » (II, pp. 209-219). De même, c'est une allocution prononcée par le curé lors du mariage de Robert Lozé qui consacre l'apothéose de Jean et qui en tire les « enseignements »: notre œuvre « n'est pas commencée ... À chaque génération une part est assignée ... La nôtre est d'exploiter notre domaine, c'est de procurer à nos enfants la prospérité matérielle ... La richesse ainsi acquise nous permettra de porter au loin sur ce continent l'éblouissant flambeau de la vérité, de la civilisation et du progrès ... » (p. 169).

Pour que le « message » des romans soit compris, reçu et accepté, les auteurs estiment nécessaire de le faire communiquer par ceux à qui la société reconnaît le privilège d'avoir le dernier mot.

JEAN-CHARLES FALARDEAU